



**LES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL
ATTENDENT TOUJOURS
DES RÉPONSES !!!**

Rappel

Le 27 avril 2011, les OS unanimes exigeaient, une nouvelle fois, l'ouverture de négociations sur les 3 points indissociables de la plateforme adoptée le 6 mai 2010 à la bourse du travail :

- *Pas d'entrée du corps des Contrôleurs du Travail (CT) dans le NES*
- *Respect du statut particulier et de la spécificité des Contrôleurs du Travail*
- *Grille indiciaire de A type pour tous les CT*

Le 16 mai, suite à une demande antérieure d'être reçues par le Ministre sur ce dossier, elles recevaient une brève réponse du cabinet, qui précisait que «le ministre, soucieux de vous apporter son meilleur concours, m'a chargé de signaler votre dossier au DAGEMO pour un examen attentif de votre requête».

Les termes étaient singulièrement « désinvoltes », voire indifférents, dans le contexte actuel des conséquences induites par la RGPP et par la REATE, à l'égard des CT et des conditions d'exercice difficiles de leurs missions.

Or, sous la pression des CT de Lorraine, qui, se saisissant de la venue dans leur région du DGT le 26 mai dernier, obtiennent qu'une «réunion sur leur statut» soit proposée aux OS, le 1^{ER} juin après midi, en présence notamment du conseiller technique en charge des relations sociales, du DAGEMO, du DGT et des représentants du secrétariat général et de la DRH.



Réunion du 1^{er} juin 2011

Elle fut brève...et pleine d'enseignements, non sur les réponses apportées mais sur la façon dont le Ministre, absent mais représenté par son conseiller technique, et les 2 directeurs abordent toujours le dossier des CT et conçoivent le dialogue social avec les partenaires sociaux, représentants des personnels du ministère !

Deux questions binaires ont rythmé le déroulé de cette réunion, posées par la représentation syndicale :

- Le Ministre, par l'intermédiaire du Dagemo, a-t-il « OUI ou « NON » porté en conférence GRH, devant la fonction publique (FP), la plateforme revendicative du 6 mai 2010 et/ou même un autre « scénario », comme l'ont fait certains de ses homologues (Défense, Justice, Education nationale, Enseignement supérieur ..) ?
- Le Ministre a-t-il l'intention de demander au Dagemo d'ouvrir des négociations nouvelles entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2011***, date butoir pour entrer dans le NES pour l'ensemble des B, y compris les CII ?

Devant le silence du Conseiller Technique, le Dagemo a une nouvelle fois répété les arguments, qui s'opposeraient à appliquer aux CT une grille indiciaire de A type : en traduisant, cela signifie qu'aucune amélioration, même sous forme d'un scénario dégradé n'a été soumis à la FP en GRH.

Mais, il a précisé que la FP/DGAFP connaissait bien le dossier et le contenu des revendications du 6 mai, qu'elle a pris acte du refus des CT d'adhérer actuellement au NES, alors que les B type des ministères sociaux y rentrent à partir du 1^{er} janvier 2011.

L'administration ne proposera pas cette adhésion d'ailleurs en 2011 aux CT.

Pour le Ministre, il est acquis également que le statut des CT est un statut propre et restera un statut particulier.

**Mais aux exigences portées par les 2 questions préliminaires,
les réponses furent « claires » :**

- A la première, c'est « NON » !
- A la seconde, PAS de RÉPONSE !

L'intersyndicale, composée de toutes les organisations syndicales, ne pouvant pas accepter ces non- réponses, a donc quitté la séance.

***** Cela ne signifie pas une acceptation de rentrer même partiellement dans le NES**



**RESTONS TOUTES ET TOUS MOBILISÉS
POUR EXIGER L'OUVERTURE DE NÉGOCIATIONS**

En appelant

- **à la généralisation des actions régionales de contrôleurs du travail ;**
- **à une nouvelle mobilisation nationale, avec grève, en septembre.**

Paris, le 24 juin 2011